

# Procès-Verbal – Version base

Conseil d'école du 5 novembre 2020 / École La Joyette – Saint Varent

**Présents** : Gourdon Nathalie, Mondes Annabelle, Migeon Séverine, Rodrigues Nathalie, Baudin Adeline, Da Silva Sandrine, Coste Ghislaine, Teillier Lise, Ricard Claudine.

ALFRED Stéphanie, ALLIOT Alexandra, BAILLERGEON Angèle, GRONDIN Sonia, GUILLOT Sonia, MENARD Sonia, LAGARDE Sabine, BARILLOT Anne-Marie, DINAIS Karine, GANNE Delphine, LACROIX Laëtitia, PICAULT Anne-Sophie.

Marquet Serge

Auber David.

**Excusées** : Mme Tavant, Millasseau Christelle, Martineau Nathalie.

**Absents** : BILLAUD Mélinda, Rambault Pierre.

*Participants au conseil d'école consultés par voie électronique en raison du contexte sanitaire et de l'entrée en vigueur du protocole renforcé du 2/11/2020*

## 1. Présentation générale

À la rentrée tous les postes étaient pourvus.

+ Carine Favrau, AESH dispositif ULIS : l'équipe municipale lui a proposé un contrat lui permettant d'être auprès des élèves pour partager le repas avec eux. Elle intervient également en surveillance sur la pause méridienne.

+ Sophie Van Oost, AESH. Elle intervient auprès de trois élèves au sein de notre école.

## 2. Bilan de la rentrée :

Les effectifs cette année sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	
29	24	44	29	34	160	172
		ULIS : 1	ULIS : 6	ULIS : 5	ULIS : 12	

Les classes sont les suivantes :

CP	CP CE1	CE1 CE2	CE2	CM1	CM1 CM2	CM2
23	24 6 CP / 18 CE1	26 6 CE1 / 18 CE2	26	21	21 8 CM1 / 13 CM2	21
		+ ULIS	+1	+5	+3	+3

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021 sont à valider auprès de l'Inspection Académique avant le 18 novembre 2020.

Les prévisions sont les suivantes :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
20	29	24	44	29	12	158

2019-2020	23	45 dont 2 ULIS	31 dont 2 ULIS	39 dont 5 ULIS	37 dont 3 ULIS	<b>175</b> dont 12 ULIS
2020-2021	29	24	45 dont 1 ULIS	35 dont 6 ULIS	39 dont 5 ULIS	160+12 <b>172</b>
2021-2022	20	29	24	44	29	146+12 <b>158</b>
2022-2023	21	20	29	24	44	138+12 <b>150</b>

Ces chiffres nous placent au-dessous de la barre des 162 élèves requis pour conserver les 7 classes + le dispositif ULIS.

Les effectifs sont encore plus inquiétants pour l'année suivante. (Seuil de fermeture pour 7 classes : 162, pour 6 classes : 135.)

Un argumentaire sera envoyé en même temps que les chiffres afin de défendre la conservation des 7 classes et du dispositif ULIS : école à parcours anglais renforcé, école labellisée Euroscol, inclusion des élèves du dispositif ULIS dans leur classe d'âge, inscriptions fréquentes en cours d'année et durant l'été (Rentrée 2020 : effectif au 2 septembre 2020 : 172 élèves / effectif prévu en novembre 2019 : 165 élèves ; Rentrée 2019 : effectif au 1er septembre 2019 : 171 élèves / effectif prévu en novembre 2018 : 162 élèves) ...

Le dispositif ULIS ne sera pas concerné par la fermeture si celle-ci devait être prononcée. Celui-ci dépend d'une autre instance.

L'une des 7 autres classes le serait, ce qui nous obligerait à répartir les élèves hors ULIS dans 6 classes. Par contre, tous les élèves seraient impactés y compris ceux du dispositif ULIS. En effet, les inclusions (temps dans la journée où les élèves du dispositif sont pris en charge dans une des classes dans une ou plusieurs matières au fil de la journée et de la semaine) des élèves du dispositif ULIS seraient alors organisées dans des classes beaucoup plus chargées ce qui aurait pour effet d'altérer la qualité de ces séances pour tous.

Voici l'organisation envisagée avec nos 7 classes.

2021-2022						
145+12 = <b>157</b> élèves (seuil de fermeture : 162)						
Cycle 2 : 73 + ? ULIS				Cycle 3 : 73 élèves + ? ULIS		
CP	CE1		CE2	CM1	CM2	
20	29		24 + ? ULIS	43 + ? ULIS	29 + ? ULIS	
CP	CE1	CE1-CE2	CE2- CM1	CM1	CM1-CM2	CM2
<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b> 9 CE1 / 11 CE2	<b>21</b> 13 CE2 / 8 CM1	<b>22</b>	<b>20</b> 13 CM1 / 7 CM2	<b>22</b>

Les représentants des parents d'élèves souhaitent faire un courrier pour attirer l'attention de l'administration sur la situation particulière de l'école (effectif prévu juste en-dessous du seuil, surcharge des classes, difficulté de maintenir les gestes barrière dans des classes surchargées si le contexte sanitaire reste le même).

### 3. Rythmes scolaires

Cette année clôt la période imposée de trois années depuis le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Ce 1<sup>er</sup> conseil d'école doit voter un avis favorable à un changement ou à un maintien des rythmes scolaires.

**Résultats du vote** : maintien de la semaine à 4 jours voté à l'unanimité.

#### **4. Modification et vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement doit être voté, à chaque rentrée, lors du premier conseil d'école.

Aucun changement n'a été proposé par les participants au conseil d'école.

**Résultats du vote** : règlement identique à l'année scolaire 2019-2020 adopté à l'unanimité.

*Cf. règlement + charte de la laïcité*

#### **5. PPMS**

Le PPMS a été mis à jour pour cette rentrée 2020 pour les deux documents distincts : 1 document PPMS risques majeurs naturels ou technologiques et 1 document PPMS menace attentat/intrusion.

Deux exercices auront lieu cette année : un exercice par PPMS.

Le premier (menace attentat/intrusion) s'est déroulé le 8/10/2020. Le deuxième (risques majeurs naturels ou technologiques) aura lieu le 3 décembre 2020.

*Cf. BO 12 avril 2017*

#### **6. Présentation des actions 2020-2021**

##### **- Ecole parcours anglais renforcé**

Dans le cadre du plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, chaque département s'engage à créer pour la rentrée 2020 au moins une école bilingue dans une grande langue internationale.

Le choix départemental s'est porté sur l'école de la Joyette de Saint-Varent en raison de l'engagement de l'équipe enseignante dans son intégralité dans une démarche de formation et de mobilité européenne : deux mobilités en 2019 et deux nouvelles mobilités en 2021.

*Des journées de formation* sont prévues au fil de l'année afin d'accompagner les enseignantes dans la mise en œuvre de ce parcours EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère). La première journée de formation (équipe complète) a eu lieu le mardi 15 septembre ; le deuxième (équipe complète) aura lieu mardi 24 novembre.

*Poste d'assistant anglophone* : 1 poste complet sur l'école (12h/semaine soit 2 jours) du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021. Assistante : Oceane KEMP.

##### **- Labellisation Euroscol**

Nous avons candidaté pour obtenir le label Euroscol et nous avons le plaisir de vous annoncer que la commission académique a retenu notre candidature. Ce label témoigne de l'engagement de notre établissement dans la mise en œuvre de l'espace européen de l'Éducation.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter cet article <http://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php?article84>

Veillez trouver ci-dessous le certificat attestant cette labellisation :



- **Projet eTwinning « Animals around me » : toutes les classes**

Projet européen interdisciplinaire sciences / langues vivantes / TICE

Collaborer à un projet scientifique avec des classes européennes via la plateforme eTwinning :

- Photographier des petites bêtes présentes dans et autour de l'école ;
- Proposer une classification de ces animaux qui sera soumise à un vote des pairs ;
- Réaliser et partager un jeu (cartes, plateau, numérique) dans la/les langues de son choix ;
- Participer à une rencontre virtuelle interactive.

- **Projet jardin pour les élèves de CP, CE1 et CE2**

La fondation Terra Symbiosis a sélectionné notre école pour l'unique financement qu'elle accorde au titre de l'année 2019-2020 pour un projet jardin. Elle nous a ainsi offert une subvention de 3683€.

Afin de permettre à deux cohortes complètes d'élèves (CE1 et CE2 répartis sur 3 classes) de suivre ce projet, il a été nécessaire d'ajouter 13 séances.

L'équipe enseignante a sollicité l'APE pour la prise en charge de 6 séances complémentaires. L'APE nous a accordé la somme nécessaire, soit 372€.

Nous avons sollicité la commune pour le financement de 7 séances complémentaires pour un montant de 567€.

C'est donc un total de 41 interventions qu'il était prévu de mener auprès de nos élèves de CE1, CE2 et du dispositif ULIS.

Or, en raison du confinement et du protocole sanitaire, toutes les séances n'ont pas pu être menées sur l'année scolaire 2019-2020.

L'équipe pédagogique a retravaillé avec l'association « On loge à pied » et les 16 séances restantes ont été redistribuées sur les 4 classes de cycle 2, du 10 septembre au 18 mars 2021.

- **Projet biodiversité :**

aire des tonnelles, écriture de petits panneaux d'information sur les animaux et végétaux qu'il est possible de rencontrer ou d'observer dans ce secteur. Projet initié par la commune. Intervention envisagée auprès des élèves de CE2 et CM1 du CPIE de Coutières le 25 mars 2021. Le devis de 899€ a été déposé à la mairie pour une demande de prise en charge totale ou partielle de cette intervention.

- **Projet école dehors :**

parcelle de terrain avec les noyers appartenant à la commune de Saint-Varent. La classe de CP compte s'y rendre pour faire classe dehors régulièrement : une fois par mois pour commencer puis une fois tous les quinze jours au minimum. La première séance aura lieu pendant la période 2. Lysiane Sorin (ATSEM en retraite) accompagne madame Gourdon pour les séances. Tous les élèves ont déjà apporté une paire de bottes qui restera à l'école.

- **Théâtre Thouars**

- **Cycle 2 et dispositif ULIS - Spectacle : Souliers de Sable - Cie La petite fabrique – Mardi 13 octobre 2020 14h15**

- **Cycle 3** - Spectacle : *Rick le cube 3 – vers un nouveau monde*- Cie SATI – Lundi 9 novembre 2020 14h15 – *reporté en raison du contexte sanitaire et de l'entrée en vigueur du protocole renforcé du 2/11/2020*
- **Interventions TYNDO musique et danse**
  - **CP et CE1** : Land Art et Danse
- **Projet de résidence de création musicale en établissement scolaire** : *Ciné Concert Cinéklang* pour les élèves de CM2.

- **USEP**

Au vu du prix de l'adhésion, l'équipe a choisi de n'y inscrire que les classes de CM1-CM2 ainsi que les élèves du dispositif ULIS pour bénéficier des actions sportives qui nous sont proposées. Pour les classes de cycle 2 des actions seront menées au sein de l'école.

- **Classe découverte** : une classe découverte est prévue pour les élèves de CP, CE1 et de CM2, du 10 au 12 mai 2021.
- **Projet environnement CCT** : 3 classes de cycle 3 « favoriser la pratique du vélo ». Projet proposé par la CCT. Intervenants : association « on loge à pied » et association « avenir cyclotourisme thouarsais ». Au printemps 2021.

## 7. Questions diverses

- C'est avec une intense émotion que l'équipe pédagogique tient à saluer la mémoire de Monsieur Jean-Jacques Rousseau pour son soutien indéfectible et son implication dynamique auprès d'elle et des élèves. Toutes nos pensées vont vers sa famille.

- Pour information : des parents ont fait part à l'une des représentantes des parents d'élèves de leur inquiétude quant à la santé de leurs enfants, et la nuisance que peut engendrer pour les apprentissages (articulation...) le port du masque pour les enfants à partir de l'âge de 6 ans. Ils souhaitent avoir l'avis des enseignantes sur cette question.

Voici la réponse qui leur a été apportée : « *En effet, chacun de nous a une opinion sur la question et cette décision du port du masque à partir de 6 ans est discutée par certains citoyens français. Toutefois, cette question ne sera pas ajoutée à l'ordre du jour du conseil d'école car il s'agit d'une décision du gouvernement français et il n'appartient donc pas à cette instance de discuter d'une telle décision. Chaque enseignante sera encore plus attentive que d'ordinaire à chacun des enfants concernant ses apprentissages (prononciation, phonologie...) et son bien-être (besoin de boire, se moucher etc.).* »

Séance levée à 20h40